



INSURANCE BROKERS ASSOCIATION OF CANADA  
ASSOCIATION DES COURTIERS D'ASSURANCES DU CANADA

Communiqué : Secteur de l'assurance

## **Optimum Assurance générale : partenaire à part entière du Programme de promotion du courtier pour l'année 2021**

Toronto, le 1er juin 2021 – L'Association des courtiers d'assurances du Canada (ACAC) est heureuse d'annoncer que la compagnie Optimum Assurance générale (Optimum) a renouvelé son soutien au Programme de promotion du courtier à titre de partenaire à part entière.

Le parrainage d'Optimum aidera à soutenir une campagne publicitaire diffusée à l'échelle nationale pour sensibiliser la population à la valeur importante que les courtiers d'assurances apportent à leurs clients – choix, conseils et défense des intérêts.

Cet investissement aidera aussi à la réalisation de plusieurs projets importants de l'ACAC en ce qui concerne les technologies novatrices, le perfectionnement professionnel et le plaidoyer auprès du gouvernement fédéral, plaidoyer qui doit continuer d'insister sur le maintien de la séparation entre les activités des banques et des assureurs pour protéger les consommateurs et favoriser un marché juste et concurrentiel.

« Optimum est fier de sa collaboration continue avec le Programme de promotion du courtier de l'ACAC. Nous sommes convaincus que les courtiers indépendants ajoutent de la valeur aux transactions d'assurance : nous nous investissons dans une relation mutuellement bénéfique et tenons à réaffirmer que la contribution des courtiers est essentielle à notre succès à l'échelle nationale », commente Jean-Sébastien Lagarde, vice-président principal, Stratégie corporative et opérations des succursales.

Peter Braid, chef de la direction de l'ACAC, ajoute : « Optimum est un partenaire apprécié de l'ACAC et un ardent défenseur du réseau de courtage. Nous sommes reconnaissants de pouvoir compter sur le soutien continu d'Optimum. Le renouvellement de ce partenariat est une véritable marque de confiance à l'égard des travaux importants que nous effectuons pour le compte des courtiers et des consommateurs. »

### **À propos d'Optimum Assurance générale**

En tant que compagnie d'assurance de dommages stable et privilégiée du Canada, nous nous sommes engagés à travailler avec les courtiers d'assurances indépendants. Nous proposons des solutions spécialisées et novatrices à nos courtiers partenaires et à nos titulaires de police. Nos produits personnalisés sont disponibles à l'échelle du Canada uniquement par l'intermédiaire d'un vaste réseau de distribution composé de courtiers d'assurances autorisés. Depuis 1976, l'équipe fournit de l'assurance aux Canadiens depuis les bureaux de la compagnie situés au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique. Optimum Général inc. est une société de portefeuille canadienne qui exerce des activités par l'intermédiaire de trois filiales : Optimum Société d'Assurance inc., Optimum West Insurance Company Inc. et Optimum Assurance Agricole inc. La société Optimum Général inc. est une filiale du Groupe Optimum inc., groupe financier privé qui exerce des activités diversifiées à l'échelle internationale. [www.optimum-general.com](http://www.optimum-general.com)

### **À propos de l'ACAC**

L'Association des courtiers d'assurances du Canada, qui a été fondée en 1921, se veut le porte-voix national de plus de 38 000 courtiers en assurances de dommages, défendant à la fois les intérêts de ses membres et des consommateurs auprès du gouvernement du Canada. Le Programme de promotion du courtier a été lancé en 1988 pour promouvoir la valeur unique et le professionnalisme du courtier d'assurances auprès des consommateurs, des assureurs et des gouvernements.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Denys Bégin, directeur, Marketing et communications

Association des courtiers d'assurances du Canada

416-367-1831, poste 160, ou [dbegin@ibac.ca](mailto:dbegin@ibac.ca)

<https://www.ibac.ca/?lang=fr>